



+ un supplément Grand dossier d'information : les Risques Psycho-Sociaux (RPS)

Etablissement Français du Sang
Occitanie

Sommaire

Bonne année 2026
(page 1)

Année 2026
Les priorités CFDT !
(page 2)

CSE
Résumé CFDT
(page 3)

Vos droits
MISSCAA en heures,
Victoire CFDT !!!
(page 4)

Grand Dossier RPS
Quiz
(pages 5-8)

Nous contacter :
cfdt.efs.occitanie@gmail.com

Retrouvez-nous sur
www.CFDT-EFS.fr



L'EDITO

Adeline CANAVELLI et Williams VALENTIN
Délégués Syndicaux Régionaux



En cette nouvelle année 2026, toute l'équipe CFDT EFS Occitanie vous adresse ses vœux les plus chaleureux.

Que 2026 vous apporte santé, sérénité, solidarité et réussite dans vos projets personnels comme professionnels.

L'année 2025 a été dense, exigeante, mais également marquée par de fortes mobilisations :

- les grèves du début d'été, qui ont permis d'obtenir une prime de partage de la valeur, en attendant un accord complet sur les classifications et les rémunérations prévu pour 2026 ;
- les mouvements contre l'austérité budgétaire annoncée dans le budget de l'État 2026.

2026 s'annonce tout aussi déterminante, et nous l'abordons avec la même énergie, la même vigilance et la même volonté d'agir à vos côtés.

- Classifications et rémunérations : un enjeu central pour 2026.
- Plasmas, réorganisations et Maisons du Don : vigilance maximale.
- Risques Psycho-Sociaux : un dossier majeur.
- Lutte contre les discriminations : une priorité absolue.
- Exiger des actes, pas seulement des discours de la part de la Direction.

En ce début d'année, nous avons appris une triste nouvelle, le décès de Michel Goumin, élu CSE et CSSCT CFDT de l'EFS Ile-de-France, qui travaillait sur le site de Mondor. En ces moments douloureux, l'ensemble de la section CFDT EFS Occitanie adresse ses pensées les plus sincères et son soutien à sa famille, à ses proches et à ses collègues.

Nous vous souhaitons une très belle année 2026,
à vous, à vos proches et à vos familles.



Les dates à retenir

- Salaire versé le 28/01 et 25/02/2026.
- Remise planning prochaine période : vendredi 30 janvier 2026.

+ de renseignements :
cfdt.efs.occitanie@gmail.com

2026 s'annonce tout aussi déterminante. Vos représentants CFDT l'aborderont avec la même énergie, la même vigilance et la même volonté d'agir à vos côtés.



Classifications et rémunérations : un enjeu central pour 2026.

Les négociations se poursuivent, ...

Si **l'équipe CFDT de négociateurs reste stable et cohérente dans ses positions**, d'autres organisations syndicales changent d'avis d'une séance à l'autre selon les personnes présentes.

Cette instabilité fait clairement le jeu de la Direction et explique en partie les retards d'une négociation qui aurait dû aboutir avant l'été 2025.

Nous espérons un accord avant l'été 2026 : ambitieux, lisible et réellement bénéfique pour l'ensemble des salariés, en reconnaissance de leur engagement quotidien.

Plasmas, réorganisations et Maisons du Don : vigilance maximale.



Vos représentants CFDT, en région comme au national, **restent pleinement mobilisés sur le déploiement d'Ambition Plasma 2026 et des projets à venir.**

En 2025, la région Occitanie a dépassé ses objectifs de prélèvements de plasma... sans effectif supplémentaire. Pour 2026, les objectifs augmentent encore, mais à ce jour, les effectifs alloués à la région ne sont toujours pas connus.

Au niveau national, des renforts sont prévus pour le prélèvement, mais les effectifs des autres activités sont en baisse : préparation, qualification, distribution, support.

Dès que nous disposerons des chiffres régionaux par activité, nous vous les communiquerons.

Risques Psycho Sociaux : un dossier majeur.

En 2025, nous avons poursuivi notre grand dossier RPS, avec une troisième partie consacrée aux témoignages, afin de mettre en lumière les réalités du terrain et de porter des revendications concrètes pour améliorer vos conditions de travail. **Dans cette communication, vous trouverez un quiz RPS pour clôturer ce dossier et renforcer la prévention au sein des équipes** (voir page 5).



Lutte contre les discriminations : une priorité absolue.

À la suite de signalements concernant des propos racistes et sexistes dans un service, **la CFDT a réaffirmé une position claire : tolérance zéro.**

Dans un contexte national marqué par des fractures profondes après les dernières élections législatives, **la lutte contre toutes les formes de discrimination doit rester au cœur de notre engagement syndical.**

Ces comportements ne doivent jamais être banalisés, ni dans la vie publique, ni en milieu professionnel.

Exiger des actes, pas seulement des discours de la part de la Direction.

La CFDT continuera à demander des engagements concrets de la part des Directions régionales et nationale de l'EFS :

- sur les effectifs,
- sur les conditions de travail,
- sur la prévention des risques,
- sur la cohérence des projets,
- sur le respect des personnels.



RÉSUMÉ DU CSE

Les positions de la CFDT !



Le Comité Social et Économique (CSE) joue un rôle central dans la politique sociale de l'entreprise, en étant le porte-voix des salariés et un acteur clé du dialogue social. **Pour la CFDT, le CSE est bien plus qu'une instance consultative : c'est un levier pour faire avancer les droits des personnels et améliorer leurs conditions de travail.** D'où, **l'importance de voter pour le bon Syndicat, celui qui défendra au mieux vos droits et vos conditions de travail.**

CSE de janvier 2026, un petit ordre du jour, en ce début d'année....

Egalité professionnelle

L'égalité professionnelle et la transparence financière constitueront également un grand sujet de l'année 2026.

La directive européenne 2023/970, adoptée le 10 mai 2023, vise à renforcer le principe d'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Elle devra être transposée en droit français au plus tard le 7 juin 2026. **Comme tous les employeurs, l'EFS, établissement public qui se veut exemplaire, devra s'y conformer pleinement.**

Mais **l'égalité professionnelle ne se limite pas à la question salariale.**

Elle concerne aussi les parcours, les promotions, les conditions de travail, l'accès à la formation, la lutte contre les discriminations et la transparence des pratiques managériales.

Vous trouverez la **déclaration CFDT lue en séance à la direction** lors du CSE de janvier 2026 sur le site internet www.CFDT-EFS.fr.



Sécurité et condition de travail

La **CFDT** avait posé la question suivante en octobre 2025 :

« Suite à la note PG/SC/TOUL/DIR/25-212 du 29 septembre 2025 relative à l'augmentation des sinistres automobiles, pouvez-vous nous préciser s'il existe une corrélation entre cette hausse des sinistres matériels et une augmentation des accidents corporels ou bénins ?

Par ailleurs, ces sinistres surviennent-ils majoritairement en fin de journée de travail, ce qui pourrait interroger sur la fatigue ou les conditions d'organisation ? »

En janvier 2026, nous obtenons enfin une réponse. Pour la Direction, il n'existe aucune corrélation entre l'augmentation de ces sinistres et les horaires de travail des salariés.

La **CFDT** avait pourtant posé cette question afin de déterminer si la hausse des sinistres constatée sur les véhicules de l'EFS au milieu de l'année 2025 pouvait être liée à la fatigue des salariés et à leurs conditions de travail. Nous pensons notamment au personnel de collecte, fortement sollicité après un été éprouvant marqué par la canicule et les appels d'urgence.

De nombreux salariés ont alerté la CFDT : après cette période estivale, beaucoup n'avaient pas eu l'impression d'être réellement partis en vacances tant la fatigue était présente. La même situation s'est reproduite en janvier 2026, après les fêtes de fin d'année.

Les personnels des collectes mobiles et des Maisons du Don sont épuisés.

La CFDT continuera à être votre porte parole !

Risques psychosociaux, la Direction se forme

Autres sujets à l'ordre du jour, les risques psychosociaux et leur prévention.

La Direction s'est engagée dans un parcours de formation et poursuivra cet effort. De leur côté, **vos représentants CFDT se forment depuis plusieurs années sur cette problématique afin d'en maîtriser les enjeux et les outils de prévention.**

Depuis plusieurs mois (printemps 2025), nous vous informons régulièrement sur ce thème à travers un dossier complet. Celui-ci sera finalisé le mois prochain, avec les réponses au quiz que vous retrouverez en dernière partie de cette communication syndicale mensuelle.

VOS DROITS

Saisie des MISSCAA en heures, Victoire CFDT !!!



En ces temps compliqués, il faut savoir se réjouir de toute avancée ! Après plus d'un an de demande en négociations, la **CFDT a enfin obtenu** du DRH national que puissent être saisies sur HQ les heures dans le motif d'absence MISSCAA. Un détail ? Pas tant que ça !

Contexte : les déplacements professionnels des Cadres Autonomes ne sont pas compensés par des heures de RCV comme pour les salariés en heures.

Il faut qu'ils atteignent 18 jours de déplacements par an pour bénéficier d'1 journée de RCV et 36 jours pour 2 jours de RCV. Un nouveau motif d'absence a donc été créé pour comptabiliser ces déplacements, le MISSCAA.

Problème : jusqu'à présent, il n'était pas possible de rentrer des heures sur ces jours de MISSCAA. La conséquence était qu'il n'y avait pas d'heure de référence pour compter le temps de repos entre 2 journées de travail donc pour obtenir le temps de repos compensateur en cas d'intervention sur astreinte par exemple. La **CFDT** a donc remonté ce problème en séance de négociation nationale et surtout n'a pas lâché le morceau puisque ce sujet semblait sans cesse être reporté par la Direction Nationale. Mais la **ténacité de la CFDT paie** et depuis début décembre, **les Cadres Autonomes peuvent enfin saisir leurs heures de travail sur un MISSCAA ce qui va leur permettre d'avoir les heures de récupération auxquelles elles et ils ont droit !**

Nous sommes toujours dans l'attente du "guide" d'utilisation que doit envoyer le service DRH national.

N'hésitez pas à vous rapprocher d'Adeline si vous avez des questions ou d'autres demandes à porter !
adelinecanavellicfdt@gmail.com



**Et si en 2026, vous adhériez à la CFDT,
la première organisation syndicale
en France, à l'EFS et en Occitanie,
pour que notre voix, notre engagement
soient plus fort !**



RPS

Grand Dossier d'information sur les Risques Psycho-sociaux

Ce mois-ci, nous vous proposons la quatrième partie de notre série d'articles consacrée aux risques psychosociaux : le Quiz.

Les réponses seront publiées dans notre communication du mois prochain.

Rendez-vous à la page suivante pour tester vos connaissances sur les RPS.

Cette série d'articles consacrée aux RPS est destinée à nous permettre à tous de nous emparer de ce sujet, de nous défendre et de ne plus nous sentir isolé.es.



Les premiers articles sont disponibles sur notre site internet :

<https://www.cfdt-efs.fr/comm-regionale/ocpm-grand-dossier-rps/>
Lien via QR Code à droite.

**Retrouvez-nous sur
www.CFDT-efs.fr**



GRAND DOSSIER D'INFORMATION :
LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS)
LA CFDT VOUS INFORME !

PARTIE 4 - QUIZ

Quiz RPS

Compréhension générale

Les RPS sont liés à :

- A. La météo capricieuse
- B. La relation entre l'individu et son environnement de travail
- C. Le choix du sandwich thon-mayonnaise ou des pates bolo pour le repas de midi

Les violences internes au travail incluent :

- A. Harcèlement moral ou sexuel
- B. Conflits exacerbés
- C. Bataille de post-it dans le service

Le manque d'autonomie se caractérise par :

- A. Une grande liberté d'organisation
- B. Ne pas participer aux décisions
- C. Une absence de réunions

Le burn-out, c'est :

- A. Quand ton grille-pain explose
- B. Une nouvelle danse TikTok
- C. Un épuisement professionnel sévère

Les violences externes, c'est :

- A. Les insultes ou agressions venant de personnes extérieures
- B. "Ne courrez pas, nous sommes vos amis ! Bzzz Bzzzz (bruit de pistolet laser)"
- C. Quand ton chat marche sur ton clavier en télétravail

GRAND DOSSIER D'INFORMATION : LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS) LA CFDT VOUS INFORME !

PARTIE 4 - QUIZ

Conséquences et facteurs

Parmi les conséquences des RPS, on trouve :

- A. Maladies cardio-vasculaires
- B. Troubles musculosquelettiques
- C. Une totale liberté de pensée cosmique vers un nouvel âge réimmissent.

Les conflits de valeurs surviennent quand :

- A. On n'est pas fier de son travail
- B. On ne peut pas faire un travail de qualité
- C. On doit utiliser la typologie Arial pour les documents

L'intensité et le temps de travail incluent :

- A. Les objectifs irréalistes
- B. Le choix de la couleur de son fond d'écran de PC
- C. Le choix des stylos lors de la commande papeterie

Selon l'INRS, combien de grandes catégories de facteurs de RPS existent ?

- A. 3
- B. 6
- C. 42 (comme la réponse à tout)

Le stress au travail correspond à :

- A. Un déséquilibre entre contraintes perçues et ressources perçues
- B. Une mauvaise gestion du temps personnel
- C. Une réaction normale et sans impact sur la santé

Les RPS peuvent entraîner pour l'EFS :

- A. Une diminution de l'absentéisme
- B. Une dégradation de l'efficience et de la productivité
- C. Une amélioration automatique du climat social

GRAND DOSSIER D'INFORMATION : LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS) LA CFDT VOUS INFORME !

PARTIE 4 - QUIZ

Moyens de réaction

Face à une situation de RPS, la première chose à faire est :

- A. Briser l'isolement et en parler
- B. Se cacher aux toilettes
- C. Envoyer un pigeon voyageur à la DRH

Documenter les faits, ça veut dire :

- A. Noter les dates, lieux, propos tenus
- B. Utiliser le tableau d'affichage du service pour en faire un tableau d'enquête type série US
- C. Écrire un polar scandinave inspiré de son service

Qui peut-on alerter en cas de RPS ?

- A. Sa hiérarchie et la DRH
- B. Ses représentants du personnel
- C. Obi-Wan Kenobi parce que la Force est avec lui !

Le médecin du travail peut :

- A. Constater l'impact des RPS sur la santé
- B. Prescrire des vacances aux Maldives
- C. Délivrer des préconisations d'aménagement

SINON, IL Y A
LE SITE CFDT EFS !



Vous hésitez sur certaines réponses ?

Appuyez-vous sur notre grand dossier disponible sur notre site internet :
www.cfdt-efs.fr/comm-regionale/ocpm-grand-dossier-rps/



GRAND DOSSIER D'INFORMATION : LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS) LA CFDT VOUS INFORME !

PARTIE 4 - QUIZ

Outils et procédures

La fiche RPS est :

- A. Un formulaire nominatif de déclaration
- B. Un ticket de tombola syndicale
- C. Une carte Pokémon rare

Que devient la fiche RPS une fois transmise ?

- A. Elle est analysée par la DRH et le CSE
- B. Elle est recyclée en origami
- C. Elle est publiée dans le Globulo

À qui transmettre la fiche RPS ?

- A. À la DRH
- B. Aux élus CFDT
- C. À son sophrologue

Une fiche collective peut être rédigée :

- A. Quand plusieurs personnes sont concernées
- B. Quand tout le service veut se plaindre et qu'on ne veut pas qu'une seule personne soit identifiée comme lanceuse d'alerte
- C. Quand on veut battre le record du monde de signatures



SIMON, IL Y A
LE SITE CFDT EFS !



Rendez-vous le mois prochain pour connaître les bonnes réponses.

En attendant notre grand dossier est disponible sur notre site internet : www.cfdt-efs.fr/comm-regionale/ocpm-grand-dossier-rps/



RPS
com' CFDT

VOS REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL CFDT

PROXIMITÉ ET DISPONIBILITÉ



VOS DELEGUES SYNDICAUX REGIONAUX ET MEMBRES DU CSE



Williams
Nîmes

Nous contacter :

Adeline CANAVELLI

Référente cadre

adelinecanavelli@cfdt.fr

06 65 25 39 16

Williams VALENTIN

williams.cfdt.efs.occitanie@gmail.com

06 82 48 08 41

cfdt.efs.occitanie@gmail.com



Adeline
Toulouse

VOS ELUS AU CSE

benjamin.cfdt.efs.occitanie@gmail.com



Benjamin
Toulouse

florian.cfdt.efs.occitanie@gmail.com



Florian
Carcassonne

stephanie.pavet6@orange.fr



Rémi
Montpellier

emilie.cfdt.efs.occitanie@gmail.com



Emilie
Nîmes

cfdt.efs.occitanie@gmail.com



Caroline
Perpignan

geoffroy.cfdt.efs.occitanie@hotmail.com



Geoffroy
Montpellier - Béziers
Sète

axelle.acaramel@gmail.com



Axelle
Montpellier

glawdys102@gmail.com



Glawdys
Montpellier

NOUS NOUS DÉPLAÇONS RÉGULIÈREMENT SUR NOS SECTEURS RESPECTIFS,
MAIS CHAQUE ÉLU·E POURRA ÊTRE RENCONTRÉ·E ET SOLICITÉ·E INDIFFÉREMMENT, QUEL QUE SOIT LE SECTEUR CONCERNÉ.